

---

## **OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE**

### **CONSEILLER.ÈRE EN ENVIRONNEMENT**

*Service de l'Urbanisme et du Développement durable*

### **POSTE PERMANENT**

### **CONCOURS UDD-2026-002**

---

La Municipalité de Val-des-Monts est présentement à la recherche d'une personne candidate pour occuper la fonction de Conseiller.ère en environnement au service de l'Urbanisme et de l'Environnement – Poste permanent.

<b>LIEU DE TRAVAIL :</b>	1, route du Carrefour
<b>DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :</b>	Avril 2026
<b>DURÉE</b>	Poste permanent
<b>HORAIRE :</b>	35 heures par semaine Du lundi au vendredi
<b>TRAITEMENT</b>	Selon la politique sur les conditions de travail – avantages et bénéfices du personnel cadre de la Municipalité de Val-des-Monts. Salaire annuel entre 89 724 \$ et 117 070 \$.

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

Sous l'autorité du Chef de division – Réglementation, planification et développement, le titulaire du poste est responsable de coordonner divers programmes et interventions au niveau environnemental, tels que la politique environnementale, les activités relatives au plan directeur de l'eau (son déploiement et le suivi de ce dernier), le programme de lutte aux changements climatiques. Il apporte son support aux autres directions de service pour toutes questions environnementales et assure le lien avec les associations de lacs.

Ses principales tâches et fonctions portent sur l'administration des divers programmes, l'application des normes relatives à la prévention, la protection, la conservation, la renaturalisation et la valorisation de l'environnement.

Le titulaire du poste effectue la surveillance du territoire pour s'assurer du respect de la réglementation, participe au suivi des plaintes de nature environnementale et lorsque requis, émet des constats d'infractions.

#### **PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- Participe à la mise en place, à partir des grandes orientations émises par le Conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Monts, des actions identifiées dans la politique environnementale, le plan directeur de l'eau et le programme de la lutte aux changements climatiques de la Municipalité de Val-des-Monts;
- Soumet au Chef de division – Réglementation, planification et développement du service, les prévisions budgétaires en lien avec la gestion des programmes de nature environnementale;
- Effectue la gestion, et le suivi du budget établi pour la mise en place des programmes de nature environnementale. Vérifie la disponibilité de fonds pour tout projet présenté au Conseil municipal qui comporte une dépense et fait rapport à son supérieur de toutes divergences;
- Voit à la prévention, la protection, la conservation, la renaturalisation et la valorisation de l'environnement du territoire Montvalois;
- Participe à la gestion des activités liées à l'environnement (demandes de certificats d'autorisations, terrains contaminés, caractérisation de sites, études environnementales, actions en lien avec l'association des lacs de Val-des-Monts et autres);
- Coordonne les activités liées à la gestion des cours d'eau sur l'ensemble du territoire;
- Participe à la coordination des projets spéciaux liés à l'environnement et appuie les autres directions en ce sens;
- Participe à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et programmes requis pour conserver, protéger et assurer la qualité de l'environnement, notamment dans les domaines de l'eau, de l'air et des sols;
- Prépare des programmes pour la mise en valeur et le contrôle de la qualité des espaces verts et des milieux naturels et contrôle également la qualité de l'eau;
- Exécute divers travaux de bureau (compilations, photocopies, assemblage de documents, etc.);
- Prépare des rapports, lettres, résolutions, mémos relevant de ses compétences sur les infractions constatées, la progression des travaux, ou autre champ relevant de ses fonctions et en fait rapport à son supérieur;
- Participe à certains comités, réunions techniques ou publiques;
- Accomplit, sur demande du Chef de division – Réglementation, planification et développement, toute autre tâche connexe ou similaire aux tâches ci-dessus mentionnées.

#### **EXIGENCES ET QUALIFICATIONS**

1. Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en environnement ou toute autre formation jugée équivalente ou en relation directe avec le poste.
2. Posséder un minimum de trois années d'expérience pertinente dans le domaine des tâches de l'emploi.
3. Posséder un permis de conduire valide.

## **PROFIL RECHERCHÉ**

- a) Connaissance du domaine de l'environnement.
- b) Leadership.
- c) Disponibilité à travailler le soir et les fins de semaine.
- d) Connaissance de l'informatique.
- e) Capacité de rédaction.
- f) Posséder un bon esprit de synthèse.
- g) Aptitude démontrée en résolution de problèmes.

## **SOMMAIRE DES AVANTAGES SOCIAUX**

- Vacances annuelles;
- Horaire de travail hybride et horaire compressé;
- 14 jours de congés de maladie par année;
- 2 congés mobiles par année;
- Divers congés spéciaux (raisons familiales, deuil, naissance);
- 8 congés fériés en plus d'un congé payé par la Municipalité du 24 décembre au 2 janvier de chaque année;
- Régime de retraite simplifié;
- Régime d'assurances collectives, d'invalidité de courte et longue durée;
- Remboursement de frais de développement professionnel reliés aux fonctions du poste;
- Stationnement gratuit.

## **ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI**

La Municipalité de Val-des-Monts promeut l'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes handicapées et les personnes neurodivergentes à soumettre leur candidature.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail inclusif et accessible. Si des mesures d'adaptations sont nécessaires à une évaluation juste et équitable de votre candidature, nous vous invitons à en faire la demande lors de la transmission de votre candidature à [emploi@val-des-monts.net](mailto:emploi@val-des-monts.net)

## **POUR POSTULER**

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature, **avant le 22 mars 2026, 23h59 (HAE)** par courriel à [emploi@val-des-monts.net](mailto:emploi@val-des-monts.net), en précisant le numéro de concours : **UDD-2026-001**

**NOTE 1 :** Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes convoquées à une entrevue. Si, après la fermeture du concours, la Municipalité de Val-des-Monts n'a pas reçu de candidature répondant aux critères recherchés, elle se réserve le droit de poursuivre sa recherche de candidats sans réouverture du concours.

**NOTE 2 :** Le masculin et le singulier sont utilisés dans le présent avis sans discrimination et incluent le féminin et le pluriel afin d'éviter un texte trop lourd.